BILAN DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DE SKIKDA

125 P-V d'infractions établis pour 272 visites effectuées en avril

Les différents services de l'inspection de wilaya du travail ont effectué, durant le mois d'avril dernier, 272 visites d'inspection ayant ciblé 18 688 travailleurs des secteurs économiques public et privé, et à l'issue desquelles 125 PV d'infraction ont été établis.

En gros, trois chapitres étaient concernés. Le premier est lié à l'affiliation des employés à la Cnas, 97 visites furent effectuées touchant 530 travailleurs dont 57 non déclarés à la Sécurité sociale. La Cnas a été saisie officiellement et a pu combler ainsi le déficit en la matière. Le deuxième est relatif au placement des travailleurs, 75 visites ont été réalisées à l'issue desquelles 7 PV d'infraction ont été dressés au sujet de 288 travailleurs n'ayant pas été munis de bulletin de l'Awem (Agence de wilaya de l'emploi) conformément à la réglementation en vigueur. Le troisième a eu pour cible la main-d'œuvre étrangère, 50 visites sont à énumérer ayant ciblé 34 entreprises qui emploient 5 027 travailleurs dont 2 336 étrangers. Parmi ces derniers, 151 ont été recrutés sans permis de travail que délivre la direction de l'emploi.

Il convient de signaler les visites visant la régularisation des arriérés de salaire, au niveau de l'EBS, Teleza Liège de Collo et l'Ecorep et celles ayant pour objectif la négociation et la prévention des conflits collectifs.

A noter également le volet réception du public, sanctionné par des rencontres avec 161 employés, 61 employeurs et 10 représentants des travailleurs et la convocation des employeurs pour des cycles périodiques de formation dans le domaine de la législation du travail. Une assistance soutenue dans le volet «les relations du travail» s'est traduite par des accords portant sur des points bien précis entre employés et employeurs au niveau des entreprises étrangères, le consortium japonais COJAAL, et nationales, ENAD, les Moulins du littoral et l'EBS. Au cours du premier trimestre 2008, selon les données communiquées par Gomri Omar, inspecteur de wilaya du Travail, 554 visites d'inspection ont été enregistrées ayant touché 56 330 employés. Du bilan couvrant la même période, il en ressort l'établissement de 291 PV d'infraction et le dépôt de 514 plaintes individuelles.

Pour l'année 2007, «année calme», selon l'appréciation de ce responsable, «en témoigne le nombre de grèves enclenchées, six seulement ayant vu l'implication de 1 541 travailleurs. Outre cela, elles ont un caractère national» nous explique-t-il. Il est fait référence à 2 015 visites ciblant 103 343 travailleurs, à l'issue desquelles 612 PV d'infraction établis et 804 mises en demeure notifiées.

Durant cette même période, 36 entreprises employant 404 230 travailleurs dont 2 095 étrangers ont été concernées par les sorties des services compétents de l'inspection du Travail. Concernant la réception du public, on énumère à 4 119 le nombre d'usagers ayant fait l'objet d'une rencontre au siège de l'inspection, pour 2 212 conflits individuels entre autres. Les missions de contrôle dans divers domaines dont celui de l'hygiène et de la sécurité, et celles de l'information, conseil et assistance, conciliation dans les conflits collectifs et d'enrichissement des lois dévolues à l'inspection du Travail, ne sont pas une sinécure. La charge de travail et les difficultés inhérentes au marché de l'emploi ne sont pas faites pour faciliter les activités et les déplacements des inspecteurs du Travail. Tout autant que le nombre de ces derniers, 13 au total, 5 à Skikda, 5 à Collo, 2 à El Harrouch et 1 à Azzaba, ne peut venir à bout des exigences du terrain. Frappée du sceau de la neutralité, l'inspection du Travail est un organe aux prérogatives limitées et bien définies, ce qui est méconnu du grand public. Pour cela, l'inspection doit organiser des conférences-débats dans le souci de rapprochement et faire connaître aux employés leurs droits. Ces derniers en sont lésés, comme en témoignent beaucoup d'affaires traduites en justice et des conflits avec des entreprises qu'elles soient étrangères ou nationales.

Zaïd Zoheir

SUITE À UNE INSPECTION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Fermeture de la clinique Echems pendant un mois

La clinique Echems, située à Hamrouche-Hamoudi, la première ouverte au chef-lieu de la wilaya, sera fermée pendant un moins. La décision a été prise suite au déplacement de l'inspection du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans cette clinique. L'application rentrera en vigueur cette semaine. Les charges retenues se rapportent à l'insuffisance d'hygiène, l'emploi non réglementé du personnel médical et paramédical, et le registre du protocole non renseigné. La clinique, en exercice depuis quatre années, aura donc un mois pour se conformer à la réglementation en vigueur. Selon nos sources, cette clinique aurait été fermée il y a de cela une vingtaine de jours. Les services compétents du ministère de tutelle auraient retardé cette échéance dans le souci d'accorder au propriétaire le délai de revoir sa stratégie de travail en totale contradiction avec la loi.

Z. Z.

AÏN-TEMOUCHENT

Visite du ministre des Travaux publics

Le ministre des Travaux publics a effectué, dimanche, une visite de travail dans la wilaya de Aïn-Témouchent, au cours de laquelle il s'est enquis des travaux de plusieurs projets relatifs à son secteur. C'est d'abord à Bouzedjar, dans la daïra d'El-Amria, qu'il s'est rendu pour inspecter les travaux de réalisation de deux accès menant à la mer et qui empêcheront l'ensablement du port. Le ministre a suggéré que ces deux accès soient reboisés pour lutter contre ce phénomène. Le directeur des forêts a indiqué que cette opération était envisagée dès le lancement du projet, mais l'état du sol ne faciliterait pas cette entreprise. Le ministre a, pour sa part, demandé de faire appel à des ingénieurs et experts en la matière pour mener à bien ces deux projets qu'il suit de très près. A Terga, la délégation ministérielle a visité le projet du dédoublement du CW26 reliant Terga à El-Maleh sur une distance de 9 km et pour lequel une enveloppe financière de 67 milliards de centimes a été dégagée. Le taux d'avancement des travaux est à 85%, il sera réceptionné en juin prochain. Sur le même site, le directeur des travaux publics a présenté un état des lieux des routes de la wilaya où il ressort que dans l'ensemble, les routes sont en bon état hormis quelques-unes qui mériteraient une bonne réfection. Dans la daïra d'El-Maleh, M. Ghoul a inspecté un échangeur sur la RN2 dont la réception est prévue pour le mois de juillet prochain. Au chef-lieu de wilaya, le ministre s'est enquis du projet d'un passage sous-terrain de la voie ferrée sur les lotissements 503 et 707 et dont les travaux démarrent aujourd'hui pour une durée de réalisation de 45 jours. Il a, par ailleurs, rappelé les importants projets dont la wilaya de Aïn-Témouchent bénéficiera à l'avenir comme la liaison du futur projet de la route nationale Est-Ouest par Béni-Saf, ainsi que les liaisons Bouzedjar à El-Amria et Cheutouf à Aïn-Témouchent, l'équipement de six ateliers d'entretien en vue de parachever le projet de la route Est-Ouest. Le ministre a également promis de fournir au parc des travaux publics de la wilaya un important matériel en vue d'achever tous les projets des communes. Il est question aussi d'un projet qui reliera la wilaya de Aïn-Témouchent à d'autres wilayas voisines. Enfin, la délégation a visité le nouveau siège de la Direction des travaux publics qui représente un joyau architectural. M. Amar Ghoul a rendu hommage à M. Hmimid Naseddine, un agent spécialisé à la retraite en suggérant au directeur de le rappeler pour un poste de travail en vue de faire profiter aux nouvelles recrues du secteur de son expérience.

S. B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

300 kg de kif saisis à Aïn-Tolba

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Aïn-Témouchent viennent de déjouer le trafic d'une importante quantité de kif estimée à 3 quintaux et d'arrêter un baron de la région ouest du pays. L'affaire remonte à la nuit de vendredi à samedi, suite à des informations parvenues à la Gendarmerie faisant état d'un transfert imminent de drogue. Ses éléments ont dressé des barrages sur tous les accès importants de la wilaya. Vendredi aux environs de 23h, la brigade de lutte contre la drogue a réussi à intercepter sur la RN2 reliant Tlemcen et Aïn-Témouchent sur l'axe Sidi Ben-Adda-Aïn-Tolba, une voiture de luxe à bord de laquelle se trouvaient 12 valises de 25 kg chacune de kif traité, soit une quantité de 300 kg. Le conducteur du véhicule a été arrêté. L'enquête est toujours en cours, elle permettra de remonter la filière du trafic. A noter que toutes les routes nationales, wilayales et mêmes les accès menant à la mer sont quadrillés par les forces de sécurité.

S. B.

BÉJAÏA

Rassemblement de solidarité des syndicalistes à l'appel de l'UGTA à la COGB-La Belle

Les travailleurs de la COGB-La Belle de Béjaïa ne décolèrent pas depuis la suspension, le 13 mai dernier, de trois syndicalistes par la direction.

Une décision qualifiée «d'arbitraire» par les travailleurs qui ont, pour rappel, déclenché un mouvement de grève illimitée depuis mercredi passé pour exiger la reconnaissance du syndicat du complexe par la direction, la réintégration de son secrétaire général muté «injustement», le renouvellement du comité de participation ainsi que l'annulation de la suspension des trois syndicalistes, l'attribution des bénéfices des deux années écoulées (2006 et 2007). Lors de cette première journée de protestation, c'est un véritable bras de force qui est engagé entre les deux parties (direction et syndicat) et chacune d'elles ne semble visiblement pas prête à céder d'un iota pour tenter de désamorcer la crise qui ne cesse d'envenimer la situation au sein de ce complexe.

En effet, c'est devenu presque un rituel, chaque matin, y compris durant le dernier week-end, le collectif ouvrier se retrouve pour observer un regroupement de protestation devant le portail du complexe La Belle afin de réitérer la satisfaction de ses revendications. Dimanche, à l'appel de l'union de wilaya UGTA, un rassemblement de syndicalistes a été observé devant l'entrée du complexe en guise de solidarité avec les travailleurs de la COGB-La Belle et des deux entreprises ENMTP et l'EPLA Aluminium menacées également de privation «sans la consultation des représentants syndicaux avec comme objectif la récupération du foncier de ces unités à des fins inavouées», dénonce dans sa déclaration le bureau de Béjaïa de l'organisation syndicale de Sidi-Saïd. Des syndicalistes de l'UGTA, du CLA, du Snapap, du Sete ainsi que le 1er vice-président de l'APW, en l'occurrence Bettache Mohamed, Khelladi Mohand Sadek élu du RCD à l'APW et Akrour Mohand Sadek syndicaliste du Cnes et P/APC du PST de Barbacha ont également tenu à exprimer leur solidarité au collectif des travailleurs des trois entreprises.

L'UGTA de Béjaïa s'est vivement élevée contre ce qu'elle considère comme une politique «anti-sociale jetant des travailleurs dans la misère, la privatisation des entreprises publiques fiables et rentables engendrant leur fermeture et le licenciement des travailleurs».

Les responsables de l'Union de wilaya ont exigé des responsables de la COGB-La belle la réintégration des syndicalistes «arbitrairement» suspendus, le respect du libre exercice syndical et l'ouverture du dialogue entre le partenaire social et l'employeur. De son côté, l'un des responsables de la COGB-La Belle, M. Boukeroucha, tout en qualifiant le mouvement de protestation des travailleurs de son complexe «d'illégal», a tenu à préciser que la suspension des trois ouvriers syndicalistes n'est pas «liée» à leurs activités syndicales mais pour une motivation «purement professionnelle». «Il existe des lois que tout un chacun est tenu de respecter. Le syndicat a demandé un vote défaillance à l'encontre du comité de participation. Nous leur avons signifié que cela ne pourra intervenir qu'après l'audit sur les œuvres sociales qui est du ressort exclusif de l'employeur. Une réponse qui n'a pas satisfait le syndicat qui a entraîné les travailleurs dans une grève de protestation dont il assumera seul les conséquences», a déclaré sur les ondes de la radio locale le même responsable de la COGB-La Belle, avant d'appeler ses travailleurs à rejoindre leur lieu de travail. Par ailleurs, selon certains syndicalistes, la direction de l'entreprise a menacé de recourir au remplacement des grévistes dans le cas où ces derniers persistaient dans leurs positions.

A. Kersani

Le député indépendant Méziane Belkacem ouvre une permanence parlementaire

Le député indépendant, Méziane Belkacem, a procédé dans la journée de dimanche dernier à l'ouverture d'une permanence parlementaire au niveau du centre commercial Atlas à Béjaïa. Elle servira, écrit le député de Béjaïa dans son communiqué, de «trait d'union entre l'ensemble des citoyens, les élus et les responsables à tous les niveaux». «Elle permettra, en plus de mes missions législatives, de rester en contact permanent avec mes concitoyens qui trouveront l'écoute, l'attention, la disponibilité et toute l'aide possible de ma part et de celle de mes collaborateurs» promet encore le même parlementaire de Béjaïa dans son document. Une initiative agréablement saluée par la population locale tout en espérant qu'elle constituera un nouveau jalon pour l'exercice du mandat électif à tous les niveaux.

A. K.

SURDITÉ / IMPLANTS COCHLÉAIRES

Cours magistral sur l'audiologie-orthophonie à Annaba

Durant deux jours, la salle de conférences de l'hôpital Dorban, relevant du centre hospitalo-universitaire d'Annaba (CHU), a abrité un cours magistral d'audiologie-orthophonie présenté par les professeurs René Dauman et Sylvie Lautissier, deux éminents spécialistes du service d'audiologie du CHU de Bordeaux (France). Ce cours, le premier du genre organisé par le service d'oto-rhino-laryngologie (ORL), sous l'égide de la Société algérienne d'ORL, a réuni l'ensemble des équipes d'orthophonistes des CHU d'Annaba, Constantine, Sétif et Batna, a été qualifié d'une «réussite totale», au vu de la qualité des thèmes abordés et présentés à l'aide de supports audiovisuels. Dans cet ordre d'idées, les présents ont suivi avec beaucoup d'intérêt les différents sujets ayant trait, entre autres, au diagnostic précoce de la surdité de l'enfant, dépistage néonatal, structuration d'une équipe d'implants cochléaires, audiométrie comportementale infantile, indications de l'implant cochléaire et implant bilatéral chez l'adulte et son suivi. Les principaux objectifs recherchés par ce cours visent, selon le Pr Abderrahmane Saïdia, président de la société savante et chef du service ORL du CHU d'Annaba, à affiner le bilan de pré-implantation des enfants atteints d'une surdité, ainsi que les moyens et les méthodes de leur rééducation. Il indiquera, à cette occasion, que pas moins de 40 enfants ont bénéficié durant l'année 2007 d'implants cochléaires, dans le service ORL de l'hôpital Dorban d'Annaba. Pour lui, de telles rencontres sont nécessaires dans la mesure où le nombre d'orthophonistes algériens, que ce soit dans le secteur public ou privé, est insuffisant. Le Pr Saïdia, également directeur général du centre hospitalo-universitaire d'Annaba, fera part, dans le sillage de ce cours, de la signature dans les prochains jours d'une convention de partenariat entre les CHU d'Annaba et celui de Bordeaux. «Ce protocole d'accord permettra un échange d'expériences bénéfiques pour les services ORL des deux «CHU», a souligné le Pr Saïdia.

Med-Ali Khellaf